

Secrétariat du Bourgmestre

Vous voulez organiser une manifestation sur le territoire d'Awans...

Alors voici des informations qui vous seront utiles.

En effet, dès le 1^{er} janvier 2013, une nouvelle procédure d'autorisation sera mise en place pour les demandes de manifestation ouverte au public, que ce soit sur un terrain privé ou sur le domaine public.

En résumé, il faut savoir que la demande doit être introduite au minimum trois mois avant la date de la manifestation et qu'un dossier complet sera à compléter par l'organisateur, sans quoi celle-ci risque de se voir refusée. Ce délai permettra à la cellule de sécurité communale et tous les autres intervenants extra-communaux prenant part à la décision de remettre son avis au Bourgmestre, et ce, conformément aux législations en vigueur. Mais que cela ne vous freine surtout pas dans votre élan, loin de là ! Il faut juste s'y prendre tôt assez...

Info : Tél. : 04/364.06.28 ou 04/364.06.51
E-Mail : andre.vrancken@awans.be

Agence de Développement local

Wallonie Week-ends Bienvenue

Les 22 et 23 juin 2013, la manifestation « Wallonie Week-ends Bienvenue » fera à nouveau vibrer Awans. Si vous désirez devenir Ambassadeur de notre belle entité pendant ces deux jours exceptionnels, contactez-nous au plus vite.

Info : Tél. : 04/257.71.62 E-Mail : info@adl-awans.be

Naissances

Du 01/07 au 30/09/2012

- | | | |
|-------------------|-------------------|-------------------|
| * Ethan Albert | * Merry Jaminon | * Asia Toccori |
| * Liz Boistelle | * Tao Moussalli | * Cyndelle Valley |
| * Inès Brouillard | * Linn Nivarlet | * Liam Verjans |
| * Anita Charles | * Simon Rennotte | * Giulia Virgilio |
| * Lena Charlier | * Aysun Sadiku | * VictoriaWillé |
| * Savannah | * Léana Servais | * Lyana Willem |
| * Closset | * Nico Skrobanski | * Eléna Willems |
| * Mara Di Panfilo | * Erine Speter | |
| * Enzo Ikonik | * Yanis Swinnen | |

Décès

Du 01/07 au 30/09/2012

- | | |
|-------------------------|----------------------|
| † Nelly Baillien | † Thérèse Goudenhoof |
| † Alain Beneux | † Joséphine Juprelle |
| † Marie Biets | † Raymond Lari |
| † Marie Bruyneel | † Maria Leclercq |
| † Marie Cadet | † Joseph Lesiv |
| † Juliette Collette | † Jacqueline Loos |
| † Josée Courard | † Paul Manette |
| † Marc Dellicour | † Marie Mercenier |
| † Jacqueline Den Herder | † André Mottart |
| † Joseph Deprez | † Catherine Moulin |
| † Pierre-Denis Dessy | † Edmond Odeurs |
| † Henriette Feuggelen | † Jenny Reynnders |
| † Suzanne Frisch | † Henri Theunissen |
| † Zofja Gorska | |

Service Police

Usagers faibles, baissez le son !

Ces dernières années, les médias ont relaté plusieurs accidents graves impliquant un piéton ou cycliste heurté par un véhicule automobile. Que ce soit en traversant la chaussée dans ou hors des passages prévus à cet effet. Très en vogue, surtout chez les jeunes, l'usage des écouteurs s'est généralisé dans le trafic. Avec des écouteurs, le piéton ou le cycliste est totalement coupé du monde extérieur, surtout si le volume est élevé. Le danger est accru en environnement urbain. Notamment, lors de traversée de chaussée et, vis-à-vis des véhicules lourds tels que bus, trams, camions, ..., ceux-ci ont une distance d'arrêt plus longue qui ne leur permettra pas de réagir à temps. De plus, écouter de la musique réduit également l'attention de l'utilisateur qui devient, en quelque sorte, aveugle à ce qui se passe autour de lui.

Conseils :

- écoutez de la musique dans les transports en commun;
- écoutez de la musique dans les cours d'établissements scolaires;
- écoutez de la musique dans les parcs et jardins.

Et, si tout de même vous écoutez de la musique sur la voie publique, n'oubliez pas que vos yeux doivent remplacer vos oreilles. Soyez vigilants et redoublez de prudence au niveau des traversées de voirie. La musique adoucit les mœurs mais ne réduit pas les fractures.

Fêtes de fin d'année

Tant en Belgique que dans l'Union Européenne, la conduite sous influence d'alcool reste l'un des principaux problèmes de sécurité routière. Depuis l'instauration de la campagne «Go For Zero», nous sommes arrivés à ce que 1% seulement des kilomètres est parcouru sous influence de l'alcool. Mais, il faut savoir que 25% des tués sur nos routes sont imputables à ce petit 1%. Dès lors, si nous voulons tendre vers zéro, il faut hélas, encore intensifier nos contrôles. À l'approche des fêtes, il est normal de prendre un verre entre amis ou collègues même en fin d'après-midi. Mais, il est également normal de se faire reconduire par son BOB, le jour où il y a consommation d'alcool. Il faut savoir que les directives des parquets de police sont claires: «nous seront impitoyables vis-à-vis des conducteurs délictueux». À bon entendeur, salut!

Info : Tél. : 04/257.77.58 E-mail : police.awans@teledisnet.be

Un crématorium à l'Est de la Province

La capacité d'accueil du Centre funéraire de Liège-Robertmont, trop souvent prise en défaut ces quelques dernières années, ne permettait plus de répondre aux demandes des familles dans des délais raisonnables. Dans ce cadre, le Centre funéraire de Welkenraedt a ouvert ses portes durant l'été 2012. Grâce à l'engagement de notre commune dans l'intercommunale Neomansio, qui gère à présent les Centres funéraires de Liège et de Welkenraedt, fini les longs délais d'attente. Le nouveau centre a été conçu et pensé afin d'apporter le plus grand confort en terme de sérénité et d'apaisement aux familles des défunts. Pour plus d'information, nous vous invitons à lire l'article complet sur notre site internet www.awans.be

Agend'@wans

Le 20 décembre 2012
Marché de Noël à l'école communale de Fooz.
Dès 16h. Infos : Tél. : 04 250 11 18

Le 8 décembre et 19 janvier 2013 :
Réunions d'informations à Louvain-la-Neuve sur les Chantiers Damien.

 Pour toutes informations complémentaires : www.actiondamien.be.

Lundi 7 janvier 2013
Collecte des sapins de Noël
Les 11, 12 et 13 janvier 2013
Campagne Iles de Paix / ventes de modules et de cartes ;
Du 25 au 27 janvier 2013
Action Damien

collecte de fonds


Le 1^{er} février 2013
Souper et soirée dansante à l'occasion du carnaval

 à l'école communale maternelle de Villers-L'Évêque.
Info : Madame Agnès Moray, Tél. : 04/257.48.73

Le Service de Dépistage Mobile de la Province de Liège organise dans notre commune :

Campagne de prévention gratuite du cancer du sein :

• Awans (Place communale) :

le jeudi 21 février, le vendredi 22 février et le lundi 25 février ;

• Othée (place du Monument) : le mardi 26 février ;

• Hognoul (rue Regnier Lejeune, face à la ferme au n°10) :

le mercredi 27 février ;

• Villers-L'Évêque (rue Rond du Roi Albert) :

 le jeudi 28 février et le vendredi 1^{er} mars ;

• Fooz (rue J.Delmotte, face au n°54) : le lundi 4 mars.

Campagne de prévention gratuite « Un quart d'heure pour votre santé » :

Dépistage de : diabète, cholestérol, facteurs de risque cardiovasculaire, BPCO (bronchite chronique), insuffisance rénale, facteurs de risque de l'ostéoporose, affections de la prostate, andropause :

• Othée (place du Monument) :

 le vendredi 1^{er} février, le lundi 4 février ;

• Hognoul (rue Regnier Lejeune, face à la ferme au n°10) :

le mardi 5 février, le mercredi 6 février et le jeudi 7 février ;

• Villers-L'Évêque (rue Rond du Roi Albert) :

le vendredi 8 février, le lundi 11 février et le mardi 12 février ;

• Fooz (rue J.Delmotte, face au n°54) :

le mercredi 13 février ;

• Awans (Place communale) :

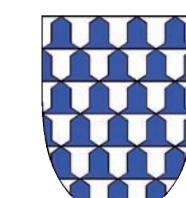
le jeudi 14 février, le vendredi 15 février, le lundi 18 février et le mardi 19 février.

Rendez-vous obligatoire

Info : Tél : 04/237.94.84 de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00



BULLETIN COMMUNAL

DEC 2012

 N°08

Éditeur responsable : Collège communal, rue des Écoles, 4 - 4340 Awans • Visitez notre site : www.awans.be

Le mot du Collège communal sortant

Chères concitoyennes, Chers concitoyens,

Le scrutin électronique du 14 octobre dernier s'est déroulé dans les meilleures conditions et les urnes ont révélé leur secret. C'est désormais une coalition PS-Entente Communale qui dirigera notre commune pour les six prochaines années dès le 3 décembre. En effet, c'est à cette date que le conseil communal renouvelé a installé ses membres fraîchement élus.

D'emblée, nous remercions vivement chacune et chacun d'entre vous qui nous avez témoigné à nouveau toute votre confiance citoyenne et souhaitez à la nouvelle équipe le meilleur succès dans tout ce qu'elle ambitionnera au bénéfice du plus grand nombre, dans le plus grand respect de la chose publique.

C'est aussi empreint d'une vive émotion que le Collège communal sortant vous présente d'ores et déjà ses meilleurs vœux pour l'année nouvelle, toute proche. Que les occasions de partager ces moments festifs en famille ou entre amis soient nombreuses et pleines de réussite !

À cette même époque, il y a un an, nous faisons le triste constat que les raisons de se réjouir étaient plutôt rares tant le paysage socio-économique ambiant était délétère. Les fins d'année se suivent et se ressemblent... trop ! Pour preuve, les nouveaux drames sociaux et humains que vivent aujourd'hui notamment Genk et La Louvière ; l'enlisement des négociations chez Arcelor Mittal ; les arbitrages politiques difficiles qui ont émaillés la confection du budget fédéral. L'Europe n'est pas épargnée et trébuche sur son propre budget tandis que les clameurs indépendantistes embrasent nos démocraties pacifiées depuis plus de soixante ans, menaçant leur unité solidaire !

Comme il y a un an et à l'instar du navire emblématique parisien, notre commune est ballotée mais ne sombre pas ! L'ensemble des services communaux et les partenaires associés restent plus que jamais disponibles pour aider notre communauté locale à finaliser ses démarches administratives, entreprendre et mettre en œuvre des projets personnels ou collectifs, s'investir dans une association ou un comité et organiser une manifestation, valoriser l'image de notre commune au-delà de ses frontières, ... tout cela est possible si vous le voulez !

s o m m a i r e

Mot du Collège communal	1
L'Écopack : le savoir-faire wallon au service de votre maison	1
La Biodiversité à Awans	2
PCDR	2
Pas de deuxième session en janvier pour vos sapins de Noël !	2
Think-Pink	2
Patrimoine	2
Qui doit déneiger et nettoyer le trottoir?	2
Offre d'emploi	2
À propos des taxes et redevances communales	3
Formation gratuite pour le permis de conduire théorique à destination des demandeurs d'emploi	3
Parution du quatrième guide local	3
Le Réseautage de l'ADL	3
Organiser une manifestation sur le territoire d'Awans...	4
Wallonie Week-ends Bienvenue	4
Usagers faibles, baissez le son !	4
Fêtes de fin d'année	4
Un crématorium à l'Est de la Province	4
Naissances et décès du 01/07/2012 au 30/09/2012	4
Agend'@wans	4

Service du Logement

L'Écopack : le savoir-faire wallon au service de votre maison

L'Écopack est un emprunt à 0 % destiné aux ménages wallons désireux d'améliorer la performance énergétique de leur habitation par des travaux de rénovation. Des primes peuvent être immédiatement déduites des mensualités du bénéficiaire. Cette initiative a pour objectif principal l'amélioration des logements. Rénovez donc durablement votre logement et financez vos travaux plus facilement ! Pour quels travaux? L'Écopack finance un bouquet de 2 travaux au minimum dont au moins 1 travail de performance énergétique. La liste de ces travaux et bouquets est à consulter sur le site « www.ecopack-wallonie.be ».

Pour bénéficier d'un Écopack, vous devez :

- être propriétaire occupant, propriétaire bailleur et/ou locataire,
- avoir bénéficié de revenus globalement imposables inférieurs à 93.000 € pour l'année de référence,
- être âgé de 18 ans au moins ou être mineur émancipé,
- disposer de revenus stables et d'une capacité financière suffisante pour pouvoir rembourser le crédit.

Pour bénéficier d'un Écopack, votre maison ou appartement doit :

- être situé en Wallonie,
- avoir fait l'objet d'une demande de permis d'urbanisme antérieure au 1^{er} décembre 1996,

- être salubre,
- être occupé par le demandeur ou être loué effectivement. Seulement 20 % du volume peut être dédié à une activité professionnelle et les résidences secondaires sont exclues.

Si vous répondez à ces conditions, vous pouvez donc emprunter un minimum de 2.500 € jusqu'à un maximum de 30.000 €. La durée de remboursement du crédit varie en fonction du revenu du ménage (de 5 à 12 ans).

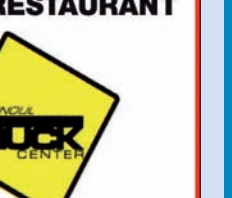
Vous êtes candidat à l'Écopack, voici les étapes à suivre :

- vérifiez sur le site « www.ecopack-wallonie.be » si vous remplissez les conditions pour obtenir un Écopack,
- contactez le call center au 078/158.008 pour introduire votre demande,
- collectez les devis relatifs à vos travaux ainsi que tous les documents nécessaires,
- signez votre contrat de prêt Ecopack et démarrez vos travaux,
- envoyez les factures au fur et à mesure de l'avancement des travaux au service Écopack qui se charge de les payer directement à votre entrepreneur

Info : Tél. : 04/364.06.18 E-Mail : carine.leus@awans.be

STATION SERVICE ♦ MAGASIN ♦ RESTAURANT





Un magasin pour les petits outils de dernière minute
Un service traiteur de qualité à un prix des plus attractifs
Une sandwicherie, de fraîcheur irréprochable et des saveurs variées
Des pompes de carburants de qualité Total pour les camions
Un vaste parking pour les camions avec douches pour se rafraîchir

7J/7 ♦ 24H/24
 rue Chaussée 58 - 4342 Hognoul
 Tél. 04 257 68 88
 Fax 04 257 68 44



WWW.TRUCKCENTERHOGNOUL.BE



CARROSSERIE
Georges et Ricardo
TOMAGRA
(ancienne carrosserie Fiat Barée)



RÉPARATIONS
TOUTES MARQUES

Rue Chaussée, 92 - HOGNOUL (Aux anciens établissements barée)
Tél. : 04 262 38 07

Scaffe
AWANS

Utilitaire et voiture



Ets Gilbert SCAFFE SPRL
rue de Bruxelles, 124 à 4340 Awans
Tél. 04 257 42 35 | Fax : 04 257 40 35
www.vw-scaffe.be



BRICO Hognoul

À votre service avec :

- la découpe gratuite du bois et du verre
- la livraison à domicile
- le service après-vente
- la reproduction des clés
- les plaques d'immatriculation

27/1, rue Chaussée - 4342 AWANS • Tél. : 04 228 21 00 • Fax : 04 228 21 01
Du lundi au samedi de 8h30 à 19h00

Brasserie Le Waroux
Brasserie-Restaurant

Nouvelle direction

Ouvert en semaine de 10h à 22h - Week-end de 11h à 23h.
Rue de Bruxelles, 96 à 4340 Awans • Tél. : 04.367.67.06

MENUISERIE GÉNÉRALE
J-F. debut

CHASSIS - PORTES ALU, PVC, BOIS PROFEL
ESCALIERS - PLAFONDS - CLOISONS
PORTES DE GARAGE CRAWFORD

Rue M. Duchêne, 46 - 4340 Othée
Tél./fax : 04 369 41 45 • GSM : 0472 76 23 74
E-mail : jfdebout@skynet.be

MENUI-ELEC
N° entreprise : 0473 479 467

RIKA La technologie autrichienne

Enfin des poêles à pellets **SILENCIEUX** et **ÉCONOMIQUES**



- De conception brevetée
- Rendements supérieurs à 90%
- 100% indépendants de l'air ambiant
- Une régulation thermostatique
- Un confort de chaleur absolu

Les poêles à granulés Rika sont également conçus pour les maisons passives

Rue des Moulins, 1 • 4342 Hognoul
Tél. : 04 276 79 04 • GSM : 0475 689 257
info@bwellhome.be • www.bwellhome.be

NERVI OPTIQUE

Grand Route, 72
4400 Flémalle
Tél. : 04/234.12.13

EFFETS D'OPTIQUE

Rue des Moulins, 5
4342 Hognoul
Tél. : 04/257.67.37

www.effetsdoptique.be • www.optiquenervillage.be

PROGRESSIVE CENTER

Centre agréé pour tous types de progressifs • Centrage de vos verres par ordinateur • Essai de votre monture par ordinateur • Garantie Omnimun 3 ans, griffes, casse, perte et vol montures et verres (conditions en magasin) • Le crédit cours de l'argent

BE

BRUT DE BRUT
collection d'intérieur

UN CONCEPT UNIQUE

MEUBLES
SALONS
DECORATION
CADEAUX

Ouvert du lundi au samedi de 10h à 18h30
Le dimanche de 13h30 à 18h | Fermé le mardi

Chaussée de Bruxelles, 155 | 4340 AWANS (Liège)
Tél. : 04 365 03 99 | info@brutdebrut.be
www.brutdebrut.be

Service de l'Environnement

La Biodiversité à Awans

Les Marnières, vous connaissez....bien entendu ! Et la « Campagne de Fooz » alors, cela vous dit-il quelque chose ???

Pourtant, elle est le second Site de Grand Intérêt biologique (SGIB) de notre commune. Il s'agit d'une friche (terrain non cultivé) d'origine artificielle mise en place lors des travaux nécessaires à la construction de la ligne de TGV Liège-Bruxelles. Bien que progressivement colonisée par des aulnes et des bouleaux (végétation ligneuse), cette étendue herbacée, présente une grande diversité biologique à plusieurs points de vue. Les zones humides de la « Campagne de Fooz » sont peuplées de crapauds calamites (Bufo calamita), espèce reconnue « Natura 2000 », faisant l'objet

de grandes attentions de la part des Hautes Instances européennes étant donné sa vulnérabilité et sa régression.

Quant au papillon appelé le petit nacré (Issoria lathonia), il fréquente volontiers les végétaux qui croissent sur le site.

La survie de ces deux espèces dépend directement du taux de métaux lourds dans les sols qui proviennent des travaux effectués aux alentours. Paradoxalement, sans cette pollution, ces espèces rares ne pourraient être observées à Awans !



PCDR

Après s'être dotée d'un Plan communal de Mobilité et d'un Schéma-près s'être dotée d'un Plan communal de Mobilité et d'un Schéma de structure, outils indispensables pour une gestion raisonnée de la Commune, le Collège communal a le plaisir de vous annoncer que son Plan communal de Développement rural (P.C.D.R.) a reçu un avis favorable de la part de la Commission Régionale d'Aménagement du Territoire (C.R.A.T.). Monsieur le Ministre Di Antonio charge dès à présent la Direction du Développement rural de lui soumettre le dossier dans les plus brefs délais en vue de son approbation par le Gouvernement wallon. En effet, une délégation communale, composée notamment de Monsieur le Bourgmestre André VRANCKEN et de l'Echevin sortant de la Ruralité Monsieur José CAPELLE, s'est rendue à Jambes dans les bureaux de la C.R.A.T. pour défendre le Plan de la Commune d'Awans. Le but était et reste donc d'obtenir des subsides pour permettre l'exécution de projets communaux prévus dans les prochaines années.

Pas de deuxième session en janvier pour vos sapins de Noël !

A partir de 2013, la collecte des sapins de Noël sera effectuée par INTRADEL et non plus par les ouvriers de la Commune d'Awans. Les sapins seront **uniquement** ramassés le **LUNDI 7 JANVIER**. Soyez donc prévoyants ! Nous vous conseillons donc de placer votre sapin, dépourvu de ses décorations (boules, guirlandes, autres...) et de son système de fixation (croix en bois, pied,...), dès le dimanche 6 janvier 2013.



Think-Pink

Vous avez un GSM qui ne fonctionne plus et vous voulez vous en débarrasser ? Vous avez dès maintenant la possibilité de les déposer au service Environnement de votre Administration communale (place Communale, n°6, au 1er étage). Tous les appareils ainsi apportés seront ensuite remis à l'a.s.b.l. Think-Pink. Cette association récolte de cette manière des fonds en vue d'actions diverses en faveur de la lutte contre le cancer du sein.

Info : Tél. : 04/364.06.33 E-Mail : env@awans.be



Service du Patrimoine

Patrimoine

Lors des travaux de réfection des murs du cimetière de Villers-l'Évêque, une pierre gravée d'une croix latine a été découverte. Il s'agit plus que vraisemblablement d'une partie d'un ancien monument funéraire ; en attestent les formes de la pièce ainsi que les finitions. Cette pierre, d'avant 1890, a été insérée dans la maçonnerie d'un mur restauré.

Info : Tél. : 04/364.06.33
E-Mail : env@awans.be

Agent constateur

Qui doit déneiger et nettoyer le trottoir ?



Les trottoirs couverts de feuilles mortes, de neige ou de verglas doivent être balayés ou rendus non glissants, entièrement ou sur une largeur permettant le passage des piétons (selon la largeur du trottoir). L'ordonnance générale de police prévoit que « ces obligations incombent au propriétaire et au copropriétaire, à tout titulaire d'un droit réel sur l'immeuble, ou au locataire ou au concierge, gardien ou aux personnes chargées de l'entretien quotidien des lieux ». À noter que ces obligations comprennent aussi l'enlèvement des mauvaises herbes et plantes, ainsi que la conservation en bon état des trottoirs et accotements.

A la poubelle !

On finit son sandwich, on ouvre un sachet de bonbons, on déballe ses cigarettes et hop ! On promène son chien, une crotte, et voilà un déchet de plus sur le trottoir ! C'est si pratique... Eh bien non ! Ayez le réflexe «poubelle !» Il faudrait être de très mauvaise volonté pour ne pas trouver une poubelle rapidement dans toute la commune !

Service des Finances

À propos des taxes et redevances communales...

Notion générale

L'impôt est un prélèvement pratiqué par voie d'autorité sur les ressources des personnes (physiques ou morales, privées ou publiques), dont le produit est affecté à des fins d'intérêt général. L'impôt prend généralement la forme d'une taxe ou d'une redevance.

Notion de taxe

La taxe est un impôt dont le paiement est réclamé d'office par l'autorité publique pour couvrir des dépenses publiques générales. Le redevable ne reçoit pas de contrepartie directe et immédiate.

Notion de redevance

La redevance est une somme qu'une administration réclame en contrepartie d'un avantage, d'un service direct qu'une personne obtient d'un service public auquel elle a volontairement recouru.

Légalité de l'impôt

Seul le Conseil communal, dans les limites de ses compétences territoriales et sauf les prohibitions légales existantes en la matière, peut établir comme il l'entend l'assiette et les modalités des impôts communaux sous la seule réserve de l'approbation de l'autorité de tutelle.

Recouvrement et contentieux

Le recouvrement et le contentieux en matière de taxes communales sont réglés par le Code de la Démocratie locale et de la Dé-

centralisation, la loi du 24 décembre 1996 telle que modifiée par la loi du 15 mars 1999, l'Arrêté royal du 12 avril 1999 et la loi-programme du 20 juillet 2006.

Pour les redevances, à défaut de paiement à l'amiable, le recouvrement est poursuivi par la voie civile.

FAQ :

J'ai déménagé le 04 janvier, est-ce normal de payer les taxes sur l'enlèvement et le traitement des déchets et sur l'entretien des égouts alors que je n'étais plus domicilié à Awans ?

Oui, les taxes concernées sont annuelles et non fractionnables et s'appliquent à la situation – officielle – existante au 1^{er} janvier de l'exercice. C'est une des raisons pour laquelle un déménagement doit toujours être suivi, dans les meilleurs délais, d'une inscription auprès du Service de la Population de votre nouvelle commune.

Comment introduire une réclamation ?

La réclamation doit être introduite auprès du Collège communal dans les 6 mois de l'envoi de l'avertissement extrait de rôle, elle doit être introduite par écrit, motivée, datée et signée par le réclamant ou son représentant et doit mentionner :

1. les nom, qualité, adresse ou siège social du redevable à charge duquel l'imposition est établie ;
2. l'objet de la réclamation et un exposé des faits et moyens.

Agence de Développement local

Le Réseautage de l'ADL

Plusieurs nouveaux moments de rencontre entre acteurs économiques de l'entité ont été organisés par l'ADL d'Awans lors du dernier trimestre de cette année. Tout d'abord, afin de permettre à tous de participer aux rencontres entre acteurs économiques de l'entité, les agents ont décidé de changer de créneau horaire pour permettre à ceux qui ne pouvaient pas se libérer sur le temps de midi de pouvoir y participer.

Pour améliorer ces moments de rencontre, les agents ont eu l'idée de les organiser chez un des acteurs économiques de l'entité, pour lui permettre en plus de se présenter aux autres participants un peu plus longuement, de leur faire découvrir sa société à travers une visite. C'est ainsi que le mardi 11 septembre 2012, la société DHL accueillait le premier cocktail rencontre de l'ADL qui a rassemblé 18 personnes. Après la présentation de l'entreprise hôte et des autres participants autour d'un petit déjeuner, Monsieur Pirson de DHL a proposé une visite guidée de sa société à ceux qui le souhaitait. Un vrai succès, c'est pourquoi les agents ont décidé d'organiser un deuxième petit-déjeuner rencontre le mercredi 12 décembre 2012 dans les locaux de Belfus Banque et Assurance. Ensuite, mélangeant le principe des séances d'informations et le principe du petit déjeuner rencontre. Les agents ont organisé le premier cocktail rencontre, le mercredi 10 octobre 2012 dans les locaux de la société Elneo.

Après la présentation de l'entreprise hôte et des acteurs économiques présents, trois intervenants ont informé l'assemblée des services que leur société met à leur disposition. D'abord l'AWEX qui propose une aide variée pour l'exportation, ensuite le Forem qui est venu expliquer la nouvelle mesure AIRBAG destinée à aider les indépendants complémentaires à s'installer à titre principal.

Enfin, Technifutur a présenté l'aide qu'il pouvait apporter aux acteurs économiques en termes de multimédias. La soirée s'est terminée par un cocktail réalisé par Dinner's Services pour permettre à tous d'échanger ses points de vue, de se rencontrer pour tisser des liens économiques, mais aussi envisager de futurs partenariats. Parallèlement, les participants ont pu visiter les installations photovoltaïques installées sur le toit du bâtiment de la société Elneo. Enfin, en collaboration avec les ADL d'Ans et de Grâce-Hollogne, l'ADL d'Awans a organisé une séance d'information sur le thème du développement durable le mercredi 7 novembre 2012 à l'hôtel Park Inn de Grâce-Hollogne.

Pour animer cette soirée, Madame Fauvarque a développé la thématique du «Développement Durable» au sein des entreprises ainsi que les services que l'AREBS peut apporter en la matière. Ensuite, l'entreprise « Level IT », située au Haut-Sart et spécialisée dans les programmes informatiques, a témoigné du développement des produits verts qu'elle a réalisé pour améliorer l'empreinte environnementale des ses clients. Un cocktail a clôturé la soirée, celui-ci a permis aux participants de faire connaissance avec les autres acteurs économiques présents dont certains venaient de différentes entités, mais aussi d'interroger directement Madame Fauvarque ainsi que l'entreprise venue témoigner à cette soirée.



Peut-on faire des paiements échelonnés ou bénéficier d'un délai de paiement ?

Oui, il suffit simplement de prendre contact avec la Receveuse communale afin d'élaborer les plans d'apurement ou de déterminer le délai. Attention en cas de non respect des engagements du redevable, la procédure légale sera réinstaurée (rappel, recommandé, huissier) et ce, dès le premier oubli.

Comment peut-on demander l'« annulation » des taxes immondiées-égouts lorsque le redevable est en maison de repos ?

En nous faisant simplement parvenir une attestation de la maison de repos stipulant que le redevable y résidait bien au 1er janvier de l'exercice.

En ce qui concerne la taxe proportionnelle, existe-t-il une réduction pour les langes ?

A l'heure actuelle, il n'existe pas de réduction liée à l'utilisation de langes pour bébés. Par contre, la taxe est réduite de 25 % pour les personnes isolées ou ménages dont au moins l'un des membres souffre d'incontinence ou de toute pathologie nécessitant un appareillage de stomie, sur production d'un certificat médical attestant cet état. Cette disposition ne s'applique pas aux personnes résidant habituellement en maison de repos ou en milieu hospitalier.

Info : Tél. : 04/364.06.26 E-Mail : receveur@awans.be

Formation gratuite pour le permis de conduire théorique à destination des demandeurs d'emploi

La semaine du 8 au 12 octobre 2012, les demandeurs d'emploi (de l'entité ou non) ont pu bénéficier d'une formation pour les préparer à passer leur permis de conduire théorique. Cette formation, réalisée par l'ADL en collaboration avec l'ALE d'Awans, d'une durée de 20 heures réparties sur une semaine a remporté un franc succès tant en terme de fréquentation (toutes les places disponibles ont été utilisées) que de sérieux (assiduité des participants) et de qualité puisque la qualité de la formatrice a été soulignée par tous.

Parution du quatrième guide local

Dans cette 4^e édition, en plus des pages habituelles qui vous permettent de mieux faire connaissance avec l'ASBL, des numéros utiles et de l'annuaire à proprement parlé, vous pourrez découvrir les différents moyens qui sont désormais à la disposition de l'ADL pour vous informer de l'actualité sur l'entité. En plus du site internet dont les chiffres de fréquentation ne cessent d'augmenter, vous pouvez suivre l'ASBL sur Facebook, Twitter ou encore recevoir une Newsletter hebdomadaire. Vous pourrez aussi découvrir la dynamique positive qui naît entre les acteurs économiques de l'entité au travers des actions de réseautage organisées par les agents. Enfin, vous pourrez vous remémorer en image deux grands événements ayant marqué l'année 2012 de l'entité : le passage du Tour de France ainsi que la participation d'un des citoyens de la commune aux journées « Fermes Ouvertes ».

Info : Tél. : 04/257.71.62 E-Mail : info@adl-awans.be

CULTURE PAINS

TRADITION ET QUALITÉ

Rue d'Oupeye, 2 - 4342 Hognoul
0472 677 073 • www.culture-pains.be

Du lundi au vendredi de 6h30 à 18h00 • Samedi de 7h00 à 16h00
Dimanche et jours fériés de 7h00 à 14h00

LUSSIS London

Today Tomorrow Toyota

LUSSIS-KNAPEN SA
Rue Edouard Colson 278, 4431 Loncin (Ans)
T +32 4 234 91 61 | F +32 4 234 10 94 | lussis.knapen@toyotabelgium.net

S.A. TRAVAUX PUBLICS Stassart

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Glissières de sécurité • Glissières mixtes bois - métal

Notre magasin est ouvert du lundi au vendredi de 8h à 17h30 et le samedi de 9h à 13h
Rue Ed. Colson 285 • 4431 Loncin • T. 04 263 55 28 • F. 04 263 77 26
www.jmstassart.be • jmstassart@skynet.be

Lenoir & fils
CHAUFFAGE SANITAIRE CLIMATISATION

ENTRETIEN • DÉPANNAGE • INSTALLATION • DEVIS GRATUIT

▲ Chauffage ▲ Solaire 0477 / 52 47 00
▲ Sanitaire ▲ Piscine 0475 / 66 07 12
▲ Climatisation ▲ Spa & Sauna Rue de l'Eglise 33
▲ Pompe à chaleur 4350 Momalle

Agrégation CEFORTEC
Email: lenoir-sprl@skynet.be **WWW.LENOIR-SPRL.BE**

Clinique vétérinaire LUCAS s.p.r.l. - AWANS
Drs J.-M. & B. LUCAS - A. Deroanne

URGENCES
24h/24 - tous les jours
Week-end & jours fériés

Route de Bruxelles 98 - Tél. 04 239 99 99
Consultations du lundi au vendredi de 17h à 19h
Samedi de 14h à 15h et tous les jours sur r.d.v.

Funérariums
LIEGE (Sainte-Walburge)
bd. Jean de Wilde, 1B
AWANS (Villers l'Évêque)
Rue Joseph Valleye, 9

Les Mosanes & Kerstenne
Pompes funèbres - Funérariums

Ouvert 7j/7 - 24h/24
Salles mortuaires climatisées
Salons séparés pour la famille
Salles de réception
Accueil et service de qualité
04 225 08 28 / 019 67 70 90
info@lesmosanes.be

HESBYMAZOUT s.a.
Livraisons de mazout dans toute la province endéans les 24 h
Tél. 04 257 41 04 | Fax 04 257 61 07

Relais routier | Station service | LPG | Shop
Tél. 04 257 92 92
Chaussée Verte, 10 | 4350 MOMALLE-REMICOURT

Bar à vin et à champagne
Bar Italien
Bar à cocktail

L'Andrea Doria

Restaurant - Pizzeria - Brasserie

2 étages
Chaussée de Bruxelles, 110 - 4340 AWANS
Tél. : 04 - 269 43 57
Stadhuisplein, 3-4 - 3700 CONDEREN
Gsm : 0470 - 53 97 37

Livraison à domicile

Wi-Fi • VOO FOOT • SKY FOOT ITALIEN

newPEOPLE'S
Nouveau

Toute la collection
cop. copiant

NOUVEAU : Rue de Bruxelles, 189 • 4340 Awans • Tél. : 04 254 13 44